

Appel à candidatures

Jeunes Architectes et Paysagistes Ligériens #4 (JAPL) édition 2020

Placer de jeunes professionnels au talent prometteur sous le regard des maîtres d'ouvrages publics et privés, du milieu professionnel et du public sensible à l'architecture tel est l'objectif de l'action commune à l'ardepa, l'ensa Nantes et l'Union Régionale des CAUE.

Sélectionnés sur dossier par un jury réunissant des personnalités nationales et régionales, les lauréats voient leurs travaux, leur démarche et leur parcours promus à travers :

- une exposition présentée pendant tout le mois d'octobre à l'ensa Nantes puis dans les grandes villes de la région des Pays de la Loire, dont la scénographie soignée valorise photos, images infographiques et plans,
- un catalogue, trace pérenne et outil de contact diffusé par les organisateurs et disponible en librairie,
- une soirée de présentation exclusivement réservée aux maîtres d'ouvrages, au cours de laquelle chaque lauréat se présente à ses futurs commanditaires,
- un site internet diffusant auprès d'un large public les éléments facilitant la reconnaissance du travail des lauréats,
- des publications presse résultant de la présence de journalistes spécialisés au sein du jury et de l'action de communication des trois organisateurs et de leurs partenaires.

*Plus d'informations sur les sessions précédentes sur :
www.lardepa.com à la rubrique événements.*

Conditions de candidature

Être diplômé d'une école d'architecture ou de paysage, résider dans les Pays de la Loire, être âgé de 35 ans maximum (en 2020) et avoir réalisé au moins un projet (livré ou en cours) ou avoir participé à au moins un concours (en ou hors région des Pays de la Loire).

Forme des dossiers papier

Les dossiers seront de format A4, de 25 pages max et ils comporteront :

- une lettre d'intention présentant votre posture de concepteur et votre démarche de projet,
- un cv avec la liste des références,
- une sélection de votre production architecturale ou paysagère (10 projets max, à raison de 2 pages max par projet)

Jury

Des représentants de tous les vecteurs de la diffusion de la culture architecturale et paysagère (architectes, urbanistes, paysagistes, services de l'État, instances territoriales, journaux et sites dédiés...) se réuniront pour désigner 10 lauréats.

Date limite de dépôt ou d'envoi des dossiers

Les dossiers de candidatures devront être envoyés (ou déposés sur place avant 18h) **avant le lundi 20 janvier 2020** (cachet de la poste faisant foi) à L'ardepa, 6 quai François Mitterrand, 44200 Nantes.

Contact : Gaëlle Delhumeau 02 40 59 04 59 / lardepa@gmail.com / 06 80 92 68 01

